Notes de présentation par Thomas d'Aquino Président et chef de la direction Conseil canadien des chefs d'entreprise

lors d'une réunion spéciale des parlementaires

Ottawa, le 5 novembre, 2002





NOTES DE PRÉSENTATION PAR THOMAS D'AQUINO LORS D'UNE RÉUNION SPÉCIALE DES PARLEMENTAIRES LE MARDI 5 NOVEMBRE 2002

Mesdames et messieurs les députés, vous avez entendu les opinions de mes collègues sur les raisons pour lesquelles le protocole de Kyoto, et en particulier les cibles du protocole ne sont ni dans l'intérêt national du Canada ni ce que nous croyons être le mieux pour l'environnement. Permettez-moi maintenant de vous exposer la stratégie de rechange que nous proposons.

J'aimerais tout d'abord faire ressortir un point fondamental sur lequel repose notre cas. Loin d'être des partisans du statu quo comme certains de nos critiques le suggèrent, nous sommes pour une action *véritable*, une action *responsable*, une action *vigoureuse* afin de relever le défi du changement climatique. Il s'agit à la fois d'une opinion et d'une attitude que chaque membre de cette coalition a vraiment à coeur. C'est une opinion et une attitude qui ont été répétées maintes fois par les chefs d'entreprise qui forment le *Conseil canadien des chefs d'entreprise*.

Les faits et les dossiers sont la preuve de notre engagement à cet égard. Commençons par le Canada lui-même. Certains des partisans en faveur du protocole de Kyoto ont tenté de couvrir notre pays de honte en se portant en faveur d'une ratification, mettant de l'avant que la réputation du Canada au point de vue environnemental est douteuse, que nous risquons de devenir un paria dans les ligues majeures de l'environnement. Rien ne pourrait être plus éloigné de la vérité. L'an dernier, l'indice de durabilité environnementale du forum économique mondial a classé le Canada au quatrième rang des pays dans le monde entier. Lorsque j'ai appris cette nouvelle, mon commentaire a été que nous ne devrions pas relâcher nos efforts avant d'être au premier rang. Ma réponse était conforme aux objectifs que les chefs d'entreprise du Canada se sont fixés pour eux-mêmes



NOTES DE PRÉSENTATION PAR THOMAS D'AQUINO LORS D'UNE RÉUNION SPÉCIALE DES PARLEMENTAIRES LE MARDI 5 NOVEMBRE 2002

en l'an 2000 lorsque nous avons déclaré dans notre Initiative pour le leadership mondial du Canada que notre pays devait être « le meilleur lieu au monde où vivre, travailler, investir et prospérer. »

Tout ce qu'ont réalisé bon nombre de nos entreprises dans ce domaine reflète la performance du Canada en tant que pays. Les entreprises canadiennes ont été les chefs de file dans l'amélioration de l'efficacité énergétique, le développement ainsi que l'utilisation de nouvelles technologies qui ont une moindre influence sur le climat. Des centaines de millions de dollars ont été investies dans des développements de pointe comme les cellules de carburant, le captage et le stockage du carbone et l'énergie renouvelable – et ce n'est que le début.

Notre performance est particulièrement forte lorsqu'on allie le rendement économique amélioré à des mesures évolutives concernant les gaz à effets de serre. Les émissions des entreprises minières et manufacturières ont, dans l'ensemble, été déjà stabilisées au niveau de 1990, malgré des augmentations de production de 35 pour cent. Cela représente une amélioration dans l'intensité des émissions de 1,4 pour cent par an. Par ailleurs, on s'attend à ce que les améliorations technologiques apportées à l'industrie des sables bitumineux atteignent, d'ici 2010, une baisse de 45 pour cent des émissions des gaz à effets de serre par baril de pétrole, par rapport au niveau de 1990. Les partenariats entre l'industrie et le gouvernement dans des programmes comme le Programme d'économie d'énergie dans l'industrie canadienne (PEEIC) et les Mesures volontaires et registre (MVR) ont déjà donné comme résultat une performance accrue et la déclaration des émissions.



NOTES DE PRÉSENTATION PAR THOMAS D'AQUINO LORS D'UNE RÉUNION SPÉCIALE DES PARLEMENTAIRES LE MARDI 5 NOVEMBRE 2002

Sommes-nous satisfaits de nos progrès? Certainement pas. Nous devons faire plus, bien plus encore. Nous y parviendrons parce que c'est dans notre intérêt de réaliser de plus grandes efficacités. Notre quête pour une amélioration continue sera facilitée par les nouvelles technologies — notre soutien principal et notre plus grand espoir dans notre quête incessante d'innovations et de croissance.

Jusqu'à présent, j'ai parlé d'attitudes, d'intentions, de chiffres et d'objectifs – toutes choses qui, à notre avis, sont les piliers essentiels d'une stratégie de rechange au protocole de Kyoto. Permettez-moi maintenant d'être plus précis.

- 1. Notre stratégie de rechange ne peut pas être définie par un seul chiffre ni par une seule cible. Pour commencer, la communauté des affaires du Canada ne peut pas prétendre établir une norme nationale pour l'ensemble de la population en particulier pour les dizaines de millions de consommateurs et consommatrices canadiens à qui l'on demandera de modifier considérablement leur style de vie afin d'atteindre nos objectifs collectifs.
- 2. Quels sont les objectifs de l'entreprise pour relever le défi du changement climatique? Pour faire du Canada l'une des économies les plus efficaces au point de vue énergétique et un chef de file mondial dans le développement de technologies conviviales au point de vue de l'environnement, de technologies qui peuvent être utilisées dans notre pays et à l'étranger, pour atteindre ces buts tout en créant une croissance responsable, des emplois et des possibilités pour les Canadiens et les citoyens du monde entier. Ces objectifs, à notre avis, sont conformes aux principes du développement durable principes



NOTES DE PRÉSENTATION PAR THOMAS D'AQUINO LORS D'UNE RÉUNION SPÉCIALE DES PARLEMENTAIRES LE MARDI 5 NOVEMBRE 2002

envers lesquels je me suis moi-même engagé, de pair avec mon organisation, dès 1989 dans un discours intitulé *L'environnement* et l'économie : jusqu'à ce que la mort les sépare.

- 3. En poursuivant ces objectifs, la coalition a fait connaître son soutien à l'égard des négociations des ententes de performance concernant les émissions entre les gouvernements et les secteurs industriels clés, ententes qui engloberaient la plupart des secteurs qui produisent beaucoup d'émissions, comme l'électricité, le pétrole et le gaz, les aciéries et les produits forestiers, les mines, les produits chimiques industriels et le ciment. Ces ententes seraient négociées gouvernements fédéral et provinciaux et renfermeraient un régime de conformité et de déclarations. Les objectifs de rendement devraient se fonder sur les améliorations dans l'intensité des émissions par unité de production étant donné que c'est meilleure façon de garantir des avantages environnementaux positifs tout en assurant une puissante performance sur le plan de la concurrence.
- 4. Les ententes de performance concernant les émissions ne devraient pas se limiter aux émissions de gaz à effets de serre. Elles devraient englober d'autres émissions atmosphériques comme le bioxyde de souffre, les particules et les oxydes d'azote. Elles devraient comprendre des engagements envers l'adoption d'options énergétiques renouvelables, le cas échéant.
- 5. Dans le contexte de ces ententes de performance, le secteur en question et les gouvernements pertinents devraient examiner les options technologiques prometteuses, y compris une



NOTES DE PRÉSENTATION PAR THOMAS D'AQUINO LORS D'UNE RÉUNION SPÉCIALE DES PARLEMENTAIRES LE MARDI 5 NOVEMBRE 2002

coopération du secteur public-privé pour la recherche et le développement et les délais qui maximisent la contribution du secteur aux réductions générales. Le travail de collaboration au point de vue de la technologie devrait déterminer les options qui devraient procurer les meilleurs avantages au Canada, ainsi que celles qui pourraient être exportées afin d'aider d'autres pays à réduire leurs émissions.

- 6. Les ententes sur la performance ne suffisent pas en ellesmêmes. La coalition reconnaît que le développement et la commercialisation d'une nouvelle technologie d'émissions faibles et zéro est la seule méthode efficace à long terme qui puisse régler le changement climatique. Par conséquent, nous proposons une *stratégie nationale* pour concevoir, mettre à l'essai, puis mettre en oeuvre une technologie énergétique propre et innovatrice. Cela nécessitera un effort national d'importance nécessitant une coopération et un partenariat à une échelle sans précédent.
- 7. Voici quelques mesures précises que présenterait une telle stratégie nationale: l'accent sur des partenariats entre les secteurs public et privé, l'adaptation et la commercialisation de la technologie; l'édification d'initiatives canadiennes et le leadership dans les domaines des cellules de carburant, la séquestration du carbone et le charbon propre; la réduction des barrières fiscales et réglementaires pour la plus grande utilisation de la cogénération dans les usines industrielles; et une stratégie fiscale destinée à accélérer le remplacement du capital social et l'élimination des obstacles de nature fiscale à l'investissement dans les nouvelles technologies.



NOTES DE PRÉSENTATION PAR THOMAS D'AQUINO LORS D'UNE RÉUNION SPÉCIALE DES PARLEMENTAIRES LE MARDI 5 NOVEMBRE 2002

- 8. Une composante essentielle et complémentaire d'une stratégie nationale doit comprendre la coopération la plus étroite possible avec le plus grand partenaire économique du Canada, les États-Unis. Mis à part les impératifs logiques fiscaux, commerciaux et propres à l'investissement que nécessite la poursuite d'une telle coopération, cela fait beaucoup de sens étant donné la priorité que les États-Unis ont placée dans le développement de l'énergie et d'autres technologies à long terme.
- 9. La solution de rechange de la coalition au protocole de Kyoto est ambitieuse et je mesure mes mots. Elle dépasse les domaines clés des ententes sur le rendement et la stratégie nationale concernant la technologie. Elle reconnaît le besoin d'une stratégie nationale pour s'occuper de la pollution atmosphérique, avec la conception urbaine et les systèmes de transport, avec de bonnes pratiques de foresterie et d'agriculture, avec une amélioration de la conservation et de l'efficacité énergétique, avec une action communautaire et avec la nécessité très importante et si négligée des stratégies d'adaptation. Pour les détails, je me permets de vous reporter, mesdames et messieurs les députés, au document de la coalition intitulé Nous pouvons faire mieux.
- 10. Le dernier point que je souhaiterais soulever au sujet de la stratégie canadienne de la coalition a trait aux responsabilités internationales du Canada. La seule contribution et la plus importante que les Canadiens puissent faire pour assurer la sûreté de l'environnement mondial et l'améliorer consiste à démontrer, en faisant preuve de notre bonne volonté, de nos compétences et de nos technologies qu'il est à la fois possible et



NOTES DE PRÉSENTATION PAR THOMAS D'AQUINO LORS D'UNE RÉUNION SPÉCIALE DES PARLEMENTAIRES LE MARDI 5 NOVEMBRE 2002

souhaitable d'allier la création de la croissance et des possibilités aux normes environnementales les plus élevées. C'est le modèle que les économies en développement et émergentes attendent de nous. Le modèle doit comprendre une action directe sur le nombre incalculable de défis environnementaux qui sont infiniment plus pressants l'absence d'eau potable dans des centaines de millions de foyers, un air pollué dans des villes surpeuplées, des maladies rampantes et le manque de soins même les plus fondamentaux, une pauvreté galopante, la déforestation et la perte des terres agricoles productives. La nécessité de relever le défi à la fois à court et à long terme doit rééquilibrer le débat au Canada au sujet de nos responsabilités nationales et mondiales.

Mesdames et messieurs les députés, ceci termine notre résumé des éléments clés qui, à notre avis, constituent une approche dynamique, responsable et sage à la question du changement climatique mondial. Mes collègues et moi-même sommes ravis d'avoir partagé avec vous à la fois nos idées et notre enthousiasme pour aller de l'avant d'une façon qui fera réellement une différence.

Avant de vous quitter, permettez-moi de vous laisser avec un choix et un défi. Le choix consiste à voter, dans les semaines à venir, dans cette Chambre, pour la ratification d'un protocole dont peu de Canadiens connaissent les détails et les obligations; un plan fondé sur le protocole auquel s'oppose la majorité des gouvernements provinciaux et une majorité écrasante de chefs d'entreprise du Canada; un protocole que Rex Murphy, commentateur populaire de la télévision de la CBC a décrit comme un «panier d'incertitudes », « le



NOTES DE PRÉSENTATION PAR THOMAS D'AQUINO LORS D'UNE RÉUNION SPÉCIALE DES PARLEMENTAIRES LE MARDI 5 NOVEMBRE 2002

Canada sortant sa poubelle pour le monde...une décision prise pour son symbolisme, et non pour sa substance. »

L'autre choix consiste à exiger de la part du gouvernement fédéral un report du vote, en faveur d'un processus intense et constructif, d'une véritable consultation à grande échelle à laquelle participeraient les provinces, tous les intervenants, tous les Canadiens et toutes les Canadiennes. L'objectif d'un tel exercice serait de façonner une stratégie dynamique et sage qui non seulement servirait l'intérêt national mais serait également un modèle pour le monde entier. La coalition et la communauté des chefs d'entreprise du Canada sont totalement en faveur d'un tel procédé et travailleraient sans relâche avec vous et le gouvernement pour en arriver à un résultat dont tout le monde serait fier.

Le choix est clair et il vous reste à relever le défi. Je vous prie de bien y réfléchir et d'agir dans le meilleur intérêt de vos électeurs et de votre pays.